“L'URGENCE D'UNE NOUVELLE CENTRALE”

Fiche collège HG

Etude d’un document

LA POSSESSION. [...]Deux experts venus en mission attestent de "l'urgence de la situation énergétique" à la Réunion. [Selon leur rapport]: "la situation actuelle du système électrique est extrêmement tendue car les marges vis-à-vis de la production sont en situation limite; il est nécessaire et urgent de consolider le système par un moyen de production permanent et modulable, qui soit en mesure de contribuer significativement à la sécurité du système". La Drire et EDF proposent ainsi la réalisation d'une centrale à fioul modulable, de 160 MW, qui remplacera, en baie de La Possession, l'obsolète et polluante centrale thermique du Port. Ce recours à la ressource fossile reste impératif. "Les énergies renouvelables ne sont pas modulables. D'autre part, si un gros nuage passe sur des panneaux solaires, la production électrique chute".

Élément primordial: cette structure sera conçue de telle sorte à offrir une compatibilité avec d'autres combustibles, plus propres, comme le gaz ou le biocarburant : un bouquet énergétique diversifié.

Cet équipement contribue à l'idée d'autonomie énergétique 2030. Il répond également à la volonté d'une politique d'innovation. Les acteurs locaux devront s'approprier ces technologies. Le vœu de chacun est un recrutement sur place et non en métropole.

Reste dans ce lourd dossier, à évoquer la ville de La Possession. On peut comprendre qu'accueillir un tel mastodonte dans sa baie, ne soit pas très réjouissant: [...] le maire, Roland Robert, a toujours refusé ce projet. Malgré tout, des contreparties existent. Tout d'abord, exit les nuisances de l'ancienne centrale .. EDF s'engage à enfouir la ligne haute-tension qui traverse la ville, compte soutenir les factures énergétiques trop salées. Compte tenu des économies énergétiques obtenues, les contribuables pourraient voir la fiscalité baisser.

[...]L’avis du maire n'a que très peu d'importance: classée en Projet d'intérêt général, cette centrale voit son permis accorder par le préfet. [...]

Texte extrait d’un article du JIR le 09/11/2008

Questions:

1. Mise en situation :
   a. Repérer La Possession et Le Port sur la carte de la La Réunion.
   b. Rechercher le sens des sigles : EDF ; DRIRE.

2. Quelle est “ l’urgence de la situation énergétique “ à La Réunion ?
3. Quelle solution est envisagée ? par qui ? Pourquoi ?
4. Pourquoi le maire de La Possession s’oppose-t-il à ce projet ? Qui peut aussi s’opposer ?
5. Ce projet règle t-il durablement le problème de l’énergie à La Réunion ? Recherchez des éléments affirmant ou contredisant cette idée.